



Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Découverte et chantier participatif de préservation au Mont Gargan

Le Département de la Haute-Vienne et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine organisent un chantier participatif le dimanche 4 octobre, de 10h à 12h, afin de préserver les landes du Mont Gargan en limitant le développement des jeunes arbustes. L'après-midi, de 14h à 16h, une découverte des criquets et sauterelles qui peuplent la lande est également proposée.

Propriété du Département de la Haute-Vienne et des habitants du hameau de Forêt Haute depuis 1998, le Mont Gargan est classé comme site pittoresque au titre des monuments et des sites naturels. Il fait partie du territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Le site abrite un patrimoine naturel exceptionnel, avec notamment une flore remarquable composée de bruyères cendrées, de callunes, d'ajoncs nains et d'espèces protégées telles que la fougère à moustache. De nombreux insectes y sont également présents, parmi lesquels des abeilles sauvages et le Moiré des fétuques. Le Mont Gargan accueille aussi des oiseaux emblématiques tel que le Busard Saint-Martin, ainsi que des batraciens comme la Salamandre tachetée.

Le Département conduit, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, les Communes et associations du territoire, des actions de préservation, d'entretien et de valorisation de cet espace naturel sensible.

Ces actions s'appuient sur un plan de gestion qui définit les enjeux et les objectifs du site, ainsi que le programme d'actions à mettre en œuvre pour assurer sa préservation.

La restauration des milieux naturels, et notamment de la lande à bruyères, qui avait été fortement envahie par les arbustes et les fougères, constitue l'une des actions phares menées sur le site. La lande est bâtonnée manuellement durant la période estivale, en ciblant spécifiquement la fougère aigle. Cette technique permet d'intervenir sans utilisation d'outils mécaniques.

Pour limiter l'envahissement du site par les jeunes arbustes et favoriser une recolonisation naturelle par les bruyères, un chantier participatif est organisé le dimanche 4 octobre. L'occasion de venir découvrir le site et de prêter main forte, tout en échangeant avec une spécialiste de la nature.

Réservation obligatoire par téléphone jusqu'au 1^{er} octobre 2026 : 07 68 88 95 32. Prévoir des vêtements adaptés et un pique-nique, et si possible un sécateur.

Contact presse :

Mégane Lépine - Service communication - 05 44 00 12 41